BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1617

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

Ventes et cessions

434 453 353 RCS Chalon-sur-Saône.
APIC PROPRETE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8000.00 EUR.
Adresse : 47, Avenue Monnot, 71100 Chalon-sur-Saône.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : 1/ Aux termes d'un acte SSP en date du 30/09/2024, il a été établi un projet de fusion entre la société absorbante : AKESA BOURGOGNE CALADE FRANCHE COMTE (SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis 40, rue Léonard de Vinci (01390) Civrieux, 929 301 323 RCS BOURG EN BRESSE) et la société absorbée : APIC PROPRETE (SAS au capital de 8.000 €, dont le siège est sis 47, avenue Monnot (71100) Chalon-sur-Saône, 434 453 353 RCS CHALON-SUR-SAONE) 2/ Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif apporté évalué à 817.226 €, passif pris en charge évalué à 529.382 €, soit un actif net de 287.844 €. 3/ Conformément à l'article L. 236-3, II du Code de commerce, le capital social de AKESA BOURGOGNE CALADE FRANCHE COMTE et APIC PROPRETE étant intégralement détenu par la société GROUPE EPI (750 219 255 RCS BOURG EN BRESSE, SAS sise 40, rue Léonard de Vinci (01390) Civrieux), il n'est pas établi de rapport d'échange ni de prime de fusion et celle-ci n'entraine pas d'augmentation de capital de la société absorbante. 4/ Date et lieu du dépôt du projet de fusion : le 16/10/2024, au Greffe du Tribunal de Commerce de Bourg-en-Bresse pour la société absorbante et le 16/10/2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Chalon-sur-Saône pour la société absorbée..